

PAR COURRIEL

Québec, le 26 février 2026

Monsieur Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux
énergétiques General-Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield – Questions
complémentaires**

Monsieur,

Le 25 février dernier, la commission chargée de l'examen du projet en objet s'est adressée au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) afin d'obtenir des renseignements complémentaires. En ce sens, vous trouverez ci-dessous, la réponse de notre ministère.

Question 1 :

Où en sont les discussions pour la prolongation du bail définissant GD-OTS Valleyfield comme locataire des lieux selon l'entente stipulée par le décret 1393-2001 du 21 novembre 2001?

Réponse :

Le bail actuel se terminant en 2041, nous avons débuté des discussions sans les compléter. Puisque le bail est encore valide pour les 15 prochaines années, GD-OTS nous a indiqué que la prolongation du bail n'était pas un enjeu critique pour l'avancement de leur projet et que pour le moment, il n'avait pas besoin de poursuivre les discussions avec nous à ce sujet.

Question 2 :

Est-ce que le partage actuel des responsabilités quant aux obligations environnementales et de sécurité pourrait changer dans le cadre de la prolongation du bail ou en d'autres circonstances? Veuillez expliquer.

Réponse :

Comme mentionné, les discussions sur le renouvellement du bail ont été interrompues. Pour le moment, il n'y a pas de changement envisagé concernant la responsabilité des partenaires, que ce soit dans le cadre de la prolongation du bail ou d'autres circonstances

Marie-Eve Lacroix
Conseillère en développement industriel